



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E52674

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2023

ÉDITÉ LE 23/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1975
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 27/08/2004
170 730

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE B 302344007

Siret : 302 344 007 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 12 820032

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5965363104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5965363104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : GARDES ET LAROCHE

24 RUE DU MOULIN PAILLASSON
BP 266
42301 ROANNE CEDEX

Téléphone : 04 77 72 11 36

Fax : 04 77 71 45 43

Portable :

Site Internet : www.gardes-laroche.com

E-mail : e.laroche@gardeslaroche.fr

Responsabilité légale :
LAROCHE LUDWIG PRÉSIDENT

Effectif moyen : 48

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	29/09/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/09/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.